



Puis-je démissionner après 3 semaines d'abandon de poste?

Par **miloche 84**, le **02/02/2010** à **15:53**

et pis je ai eu marre, un soir il s'en ai pris à moi (pas la premiere fois) mais là j'ai pété un plomb, on s'est engueulé violemment, il m'a bien fait peur... et je suis partie(avant l'heure à laquelle je devais finir) donc 1er abandon de poste.

Je suis aller voir un médecin, pouvais pas m'arreter de pleurer il m'a mis en arret 2 semaines, et après j voulais surtout pas y retourner, donc j'ai fait abandon de poste, ca fait un peu plus de 3 semaines

J'ai reçu le courrier "vous avez 48 H pour reprendre votre poste, sinon sanction plus grave" et depuis plus rien... il me fait poireauter... j'ai peur, je ne sais pas quoi faire...

Je cherche nouveau travail, parce qu'il me virera pas, mais je ne sais pas comment je peux faire pour me débarrasser de ce fardeau...

est ce que je peux envoyer ma démission après 3 semaines d'abandon de poste, mais si j'envoie ma démission, ca veut dire qu'il ya un prévis, c'est absolument impossible que je le fasse, qu'est ce que je risque si j'fais pas préavis, et si je trouve un nouveau travail comment ca se passe qu'est ce que je peux faire?

s'il vous plait répondez moi.

merci.